

le 16 mai 1950.

Réf.840.5.50/ML

Le Chef de la Mission Luxembourgeoise  
en Allemagne,

à

Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères  
à Luxembourg.

---

OBJET: Plan Schuman sur la fusion des industries  
sidérurgiques et charbonnières de France  
et d'Allemagne.

---

Le plan Schuman continue à être l'objet  
des conversations. Une certaine réserve a toutefois  
fait place à l'enthousiasme des premiers jours.

Le Ministre Erhard, dans l'interview  
de presse jointe, pense que la Belgique et le Luxem-  
bourg se joindront sous peu à la fusion franco-alle-  
mande.

On me demande beaucoup quelle est l'atti-  
tude de notre pays et de notre métallurgie à l'égard  
du plan Schuman.

Je vous prie donc instamment de bien  
vouloir me faire parvenir vos instructions et toutes  
les informations possibles sur l'attitude que notre  
pays entend prendre à l'égard de ce plan.



Je vous demande s'il ne serait pas indiqué de provoquer un mémoire du Groupement des industries sidérurgiques sur la question de notre adhésion au pacte de fusion envisagé.

Les milieux politiques de Bonn restent très en faveur du projet Schuman et poussent à des négociations directes immédiates avec la France. Et déjà les espoirs, les revendications allemandes se précisent. On y voit un pas de plus vers la pleine souveraineté de l'Etat allemand. Et les idées pratiques qui ne cessent d'être préconisées sont 1) la Gleichberechtigung, l'égalité des droits à tous les niveaux tant politiques qu'économiques, et 2) comme conséquence l'abolition de l'autorité de la Ruhr ou sa transformation en une autorité internationale qui permettrait à l'Allemagne de contrôler l'industrie française de la même façon que la France contrôlerait l'industrie allemande, 3) la liberté dans la production, ce qui entraînerait la possibilité pour l'Allemagne d'élever sa production d'acier au delà du niveau allié de 11 millions de tonnes actuellement admis.

Le Ministre plénipotentiaire  
Chef de la Mission Luxembourgeoise  
en Allemagne

- mte -

